



**Rue de la HauteGarenne  
42405 SAINT CHAMOND**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 18 MARS 2019**

La séance est ouverte à 18h48. Le quorum est atteint : **17 membres votants présents** à l'ouverture de la séance.

**Membres présents en ouverture de séance :**

• **Membres de droit :**

a. Personnels d'encadrement de l'établissement :

- Mme GIRAudeau, Principale,
- Mme MOULIN, Gestionnaire,
- Mme MAYOU, Conseillère Principale d'éducation.

b. Représentants des collectivités territoriales et personnalité qualifiée :

- Mme BERLIER Solange, élue représentante de la collectivité territoriale de rattachement
- Mme MOUSEGHIAN suppléante de M DECLINE, membre excusé, élue représentant la commune.

• **Membres, représentants élus :**

a. Représentants élus des personnels enseignants :

- M BAROU, suppléant de M FAVIER, membre excusé, représentant élu des personnels enseignants,
- M DE BAYLE, suppléant de M MENDES, membre excusé, représentant élu des personnels enseignants,
- Mr DENIZON, suppléant de M MENDES, membre excusé, représentant élu des personnels enseignants,
- Mme JOUBERT, suppléante de Mme PHILIS, membre excusée, représentante élue des personnels enseignants,
- Mme LAURENT, représentante élue des personnels d'éducation,

b. Représentants élus des personnels non enseignants :

- Mme FONDON, Suppléante de Mme PORTAILLER, membre excusé, représentante élue des personnels non enseignants.

c. Représentants élus des Parents d'élèves :

- M. BOUABDALLAH, représentant élu des Parents d'élèves,
- Mme MERCIER, suppléante de Mme GRENIER, représentante élue des parents d'élèves,
- Mme SMATI, représentante élue des parents d'élèves,
- Mme ROBERT, représentante élue des Parents d'élèves,
- Mme SAHNOUN, suppléante de Mme RABATHEL, représentante élue des Parents d'élèves.

d. Représentants élus des Élèves :

- LEGAT Louise, représentante élue des élèves,
- SMATI Redhouane, représentant élu des élèves.

## **Membres absents et excusés en ouverture de séance : 18h45**

Sont absents et excusés :

- Madame BERLIER, représentante de la collectivité Territoriale
- Monsieur DECLINE, Adjoint au Maire
- Monsieur FAVIER, représentant élu des personnels enseignants
- Madame GRENIER, représentante des parents d'élèves FCPE
- Monsieur MENDES, représentant élu des personnels enseignants
- Mme MOREL, représentante élue des personnels enseignants
- Mme PHILIS, représentante élue des personnels enseignants
- Madame PORTAILLER, représentante élue des personnels non enseignants
- Madame QUIBEL, représentante des parents d'élèves FCPE
- Madame RABATHEL, représentante des parents d'élèves FCPE
- Monsieur REYNAUD, Maire de St Chamond

Par ailleurs, Madame La Principale rappelle que :

- Madame VERNUSSE, Coordinatrice du réseau d'Education Prioritaire du collège et directrice de l'école élémentaire Verlaine, effectue actuellement une deuxième suppléance de personnel de direction, elle est de fait excusée.
- Nous accueillons Madame GOUTTE, Agent comptable du Lycée C.LEBOIS. Madame l'Agent comptable assistant à plusieurs conseils d'administration du fait de la publication des comptes financiers des Etablissements rattachés à son agence comptable, nous débuterons notre instance par les questions financières, permettant ainsi à Madame GOUTTE de quitter l'instance à l'issue du vote des actes afférents au compte financier de l'exercice et de la répartition du résultat de l'exercice.

Madame la Principale, Présidente du conseil d'administration constate la satisfaction du quorum et elle remercie les membres du conseil d'administration de leur participation.

Monsieur BOUABDALLAH, représentant élu des parents d'élèves, est secrétaire de séance.

En référence à la convocation transmise aux membres, l'ordre du jour soumis au vote est le suivant :

### **Fonctionnement des instances**

Adoption de l'ordre du jour avec une suppression : le don de 500 € du Foyer Socio Educatif à L'Association sportive

Approbation du Compte rendu du CA du 07/02/2019

#### **I. Organisation financière et comptable**

1. Approbation du compte financier 2018
2. Acceptation de la proposition de ventilation du résultat 2018
3. Classe de neige 2020:
  - Accord de principe
  - Budget prévisionnel et participation facultative des familles
  - Autorisation de signature du contrat avec Ternelia
4. Bilan financier classe de neige 2019
5. Autorisation de signature des conventions suivantes:
  - Atout monde
  - Gross Productions

## II. Action éducative et pédagogique

### 1. Actions de partenariat :

- Autorisation de signature de la convention avec l'Université J.M de Saint Etienne et de l'IFSI du Gier concernant l'intervention de leurs étudiants auprès des élèves du collège et ce sur le thème des Gestes qui sauvent.
- Autorisation de signature de la convention avec l'Université J.M de Saint Etienne et de l'IFSI du Gier concernant l'intervention de leurs étudiants auprès des élèves du collège et ce sur le thème de l'Activité physique.

### 2. Point d'information sur la Préparation de la rentrée 2019

### 3. Construction du Contrat d'Objectifs Tripartite et du Projet de Réseau d'éducation Prioritaire du collège.

- Axe 3 : construction d'une échelle de sanctions – Élaboration d'une méthodologie et d'un planning de travail
- Axe 1 et 2 : Projet L.I.N.G Ligérien Intelligent Numéric Game: Procédure DFIE et appel à projet Plan jeunes 2019.

## III. Questions diverses :

Association sportive et Aide à l'organisation du déplacement éventuel au championnat de France de step 2019

### *Déroulement de l'ordre du Jour*

#### Fonctionnement des instances

Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver cet ordre du jour présenté, avec une suppression du point 5 (Approbation d'un don de 500 € de la part du collège au profit de l'association sportive).

Acte n° 1 18-03/2019		Adoption de l'ordre du jour du CA du 18 03 2019					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

Approbation du Compte rendu du CA du 07/02/2019

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le compte rendu du conseil d'administration du **07 02 2019**.

Acte n° 2 18-03/2019		Approbation du compte rendu du CA du 07 02 2019					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

## I. Organisation financière et comptable

### 1. Approbation du compte financier 2018

Madame la Gestionnaire, sous le contrôle de Madame Goutte, Agent Comptable du Lycée Claude Lebois, présente le compte financier 2018 ainsi que le rapport du Chef d'Etablissement (voir document de présentation orale et rapport de l'ordonnateur fournis en pièces jointes). Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver sans réserve le Compte Financier de l'exercice comptable 2018 du Collège Pierre Joannon.

Mme Goutte fait une présentation sous forme de diaporama (Cf pièces jointes):

-EPLE, la personnalité morale, le positionnement institutionnel, le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables.

Elle commente le résultat négatif du bilan pour 2018, elle précise que les réserves sont suffisantes pour rester serein. Elle poursuit en présentant les indicateurs comme par exemple le fond de roulement.

Mme Moulin présente le compte financier en apportant les explications nécessaires.

<b>Acte n° 3 18-03/2019</b>		<b>Approbation du compte financier 2018</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

Remarques:

- Mme Moulin, remercie les enseignants de leurs efforts car les dépenses n'ont jamais dépassé le budget prévisionnel.
- Le nombre d'élèves boursiers est en baisse, il est supposé une difficulté des parents à faire les démarches administratives pour demander les bourses. Il est proposé de réfléchir à une nouvelle modalité d'organisation, avec par exemple la possibilité d'organiser des séances collectives d'information et de réalisation des dossiers de bourses via une plateforme dédiée. l'idée d'un tutorat par vidéo-projection a été aussi proposée.

- La question va se poser de la même manière pour les inscriptions au lycée qui se fera à l'avenir sur le modèle de parcours sup
- Par ailleurs concernant la cantine, Il est noté une tendance des familles à plus recourir à l'achat de tickets, l'abonnement présenterait un avantage financier,

- Mme Goutte fait remarquer qu'il serait bien de mobiliser les réserves disponibles, de procéder à des investissements. Cela devient de plus en plus important d'autant plus que les financeurs ont tendance à diminuer les dotations si les fonds de réserves restent trop importants.

Une discussion s'engage sur les investissements possibles, notamment une borne pour la cantine.

## 2. Acceptation de la proposition de ventilation du résultat 2018

<b>Acte n° 4 18-03/2019</b>		<b>Acceptation de la proposition de ventilation du résultat 2018</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

## 3. Classe de neige 2020 :

- Accord de principe
- Budget prévisionnel et participation des familles à hauteur de 270 euros
- Autorisation de signature du contrat avec Ternelia

<b>Acte n° 5 18-03/2019</b>		<b>Autorisation de sortie avec nuitées – Classe de neige 2020</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

<b>Acte n° 6 18-03/2019</b>		<b>Classe de neige 2020 – Budget prévisionnel et participation facultative des familles</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

<b>Acte n° 7 18-03/2019</b>		<b>Autorisation de signature du contrat avec Ternelia</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

## 4. Bilan financier classe de neige 2019

Madame Moulin, présente le bilan financier de la classe de neige 2019. Après examen il ressort un excédant de 6,25 euros par famille, ce dernier sera proposé à remboursement.

5. Autorisation de signature des conventions suivantes avec Atout Monde et Gross Productions

<b>Acte n° 8 18-03/2019</b>		<b>Autorisation de signature de la convention</b>					
		○ <b>- Atout Monde, dans le cadre du dispositif école ouverte.</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

<b>Acte n° 9 18-03/2019</b>		<b>Autorisation de signature de la convention</b>					
		○ <b>- Gross Productions, dans le cadre du dispositif école ouverte.</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

**IV. II. Action éducative et pédagogique**

1. Actions de partenariat :

Par un courrier académique du 17/05/2018, les établissements relevant de l'Education Prioritaire ont été informés qu'à partir de la rentrée 2018, ils bénéficient d'interventions en classe, des étudiants formés aux métiers de la Santé. Cette année nous accueillerons deux groupes d'étudiants constitués / d' infirmiers et de médecins. Ces jeunes interviennent relativement aux thèmes suivants :

- Les gestes qui sauvent,
- L'alimentation,
- L'activité physique,
- Les rythmes de vie.

Madame SOULAS, professeur de S.V.T est le professeur organisateur et tuteur lors du déroulement de leurs interventions auprès des élèves de l'établissement. Celles-ci s' inscrivent dans le cadre du cursus d'études des étudiants et font l'objet dans ce cadre précis d'une convention tripartite entre le collège et les établissements d'enseignement supérieurs concernés.

Madame Giraudeau demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le principe pour 2019 et 2020 pour l'autorisation de signature de ces deux types d' interventions.

- Autorisation de signature de la convention avec l'Université Jean-Monnet de Saint Etienne et de l'IFSI du Gier concernant l'intervention de leurs étudiants auprès des élèves du collège et ce sur le thème "Gestes qui sauvent".

<b>Acte n° 10 18-03/2019</b>		<b>Actions de santé publique conduites par des étudiants en santé</b>					
		<b>Autorisation de signature des conventions 2019 et 2020 avec l'Université J.M de Saint Etienne et de l'IFSI du Gier – Gestes qui sauvent.</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

- Autorisation de signature de la convention avec l'Université J.M de Saint Etienne et de l'IFSI du Gier concernant l'intervention de leurs étudiants auprès des élèves du collège et ce sur le thème de "l'Activité Physique".

<b>Acte n° 11 18-03/2019</b>		<b>Actions de santé publique conduites par des étudiants en santé</b>					
		<b>Autorisation de signature des conventions 2019 et 2020 avec l'Université J.M de Saint Etienne et de l'IFSI du Gier – Activités Physiques.</b>					
17	Votants	17	Pour	0	Contre	0	Abstentions

## 2. Point d'information sur la Préparation de la rentrée 2019

- Situation en SVT : Le partage est acté concernant cette discipline, il se fera avec le collège J.Brel de Chazelles et porte sur le support de Madame CAILLAUD
- Situation en Sciences Physiques : Il a été demandé d'ajuster le partage initial du csr en deux blocs de 3h et 2h afin de pouvoir toujours continuer à confier le niveau 6ème aux personnels enseignants à l'établissement. Cette demande a été entendue mais elle ne figure pas encore sur le TRM. Actuellement subsiste un seul partage avec le Collège du Pilat de Bourg Argental pour 2,5h.
- Situation en EPS : Actuellement le besoin d'heures d'enseignement de 14h00 est subdivisé en deux blocs de 8h et 6h. Sur le TRM n'apparaît pas le volume de 3h d' UNSS
- Situation en Langues vivantes :  
En Allemand et en espagnol aucun partage n'est pas arrêté actuellement.  
En Italien, le partage avec le collège de Jean Rostand est maintenu.
- Situation en Histoire Géographie : La demande de temps partiel de Madame Auffret a été actualisée par les services académiques, et il apparaît un TRM deux B.M.P, l'un de 18h et l'autre de 9h.

## 3. Construction du Contrat d'Objectifs Tripartite et du Projet de Réseau d'éducation Prioritaire du collège.

- Axe 3 : construction d'une échelle de sanctions – Élaboration d'une méthodologie et d'un planning de travail

Madame Giraudeau rappelle que l'Axe 3 du Projet de Réseau et des préconisations du C.O.T porte sur la restauration du climat scolaire. Elle prévoit la constitution d'un groupe de travail sur la construction d'une échelle de sanctions annexée au règlement intérieur et communiqué pour la rentrée 2019.

Pour mémoire, il est prévu le déroulement des instances suivantes :

- Conseil pédagogique, le 03/06/2019
- Commission permanente, le 11/06/2019
- Conseil d'administration, le 25/06/2019.

Aussi il faudrait prévoir une réunion du groupe de travail sur les semaines 20 et 21. Une fiche à compléter est à la disposition des membres du conseil d'administration pour définir la composition précise de ce groupe avant le 05/04/2019. Les membres de ce dernier travailleront sur la base du registre des sanctions établies pour cette année scolaire.

- Axe 1 et 2 : Projet L.I.N.G : Procédure DFIE et Appel à projet Plan Jeunes 2019

Madame le Chef d'établissement explicite à partir de la fiche déposée sur le site Académique de la DFIE, le contenu et le projet L.I.N.G. Le projet entre dans sa phase de recrutement élargie des acteurs, tant aussi bien, des professeurs volontaires des établissements de Saint Chamond, ou du Bassin Loire Sud, que des partenaires devant être associés au projet.

Une rencontre avec Monsieur le CARDIE et Monsieur le Directeur de la DANE a été demandée auprès du service de la D.F.I.E du Rectorat. Le démarchage de partenaires financiers potentiels a débuté. Un contact a été pris en direction de la MGEN et une demande de financement sera effectuée via l' appel à projets ADOSEN. Une rencontre a été effectuée, le 14/03/2019, auprès de la chargée de communication de l'I.U.M.M Loire.

Enfin, il a communiqué au service de la DFIE, la nécessité d'obtenir de la part de Madame la Rectrice, la diffusion auprès des établissements supérieurs de Saint Etienne, de notre proposition d'action.

Une prochaine réunion de travail est prévue le 25/04/2019 de 13h00 à 14h00 au collège, afin :

- de communiquer aux personnels d'ores et déjà volontaires au sein du collège, l'état d'avancement détaillé des démarches entreprises,
- de définir un calendrier prévisionnel de travail et de rencontres,
- d'échanger sur une potentielle répartition des tâches à venir et sur les contacts restants à démarcher.

Mme Giraudeau informe la mairie qu'elle peut leur présenter le projet. Mme MOUSEGHIAN précise qu'il existe déjà à St Chamond des associations qui oeuvrent sur l'histoire du patrimoine industriel.

**III. Questions diverses.**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil d'administration est levée à : 21h00**

A SAINT CHAMOND, le 20/03/2019.

Le Président du Conseil d'administration

Le secrétaire de séance

I.GIRAUDEAU

B. BOUABDALLAH